

Ça vaut le détour...



Infos conseils

Rouen et ses alentours

Autour d'une des plus belles boucles de la Seine, le territoire de la CREA bénéficie, en plus d'un patrimoine remarquable, de la présence de plusieurs massifs forestiers d'une superficie totale de 22 000 hectares. Véritable poumon vert de l'agglomération, ces forêts composées d'essences variées, offrent de nombreuses possibilités de randonnée qui vous permettront de découvrir un riche écosystème.

Cartes et références

La carte de randonnée IGN n° 1911 ET sur Rouen - Les forêts rouennaises - le PNR des Boucles de la Seine Normande peut également vous servir de support au cours de la promenade proposée dans cette brochure.

Renseignements

Office de Tourisme de la Communauté de Rouen vallée de Seine-Normandie
Tél. : 02 32 08 32 40
www.rouenvalléedeseine.com



Départ : Houppeville, parking du Val Allard

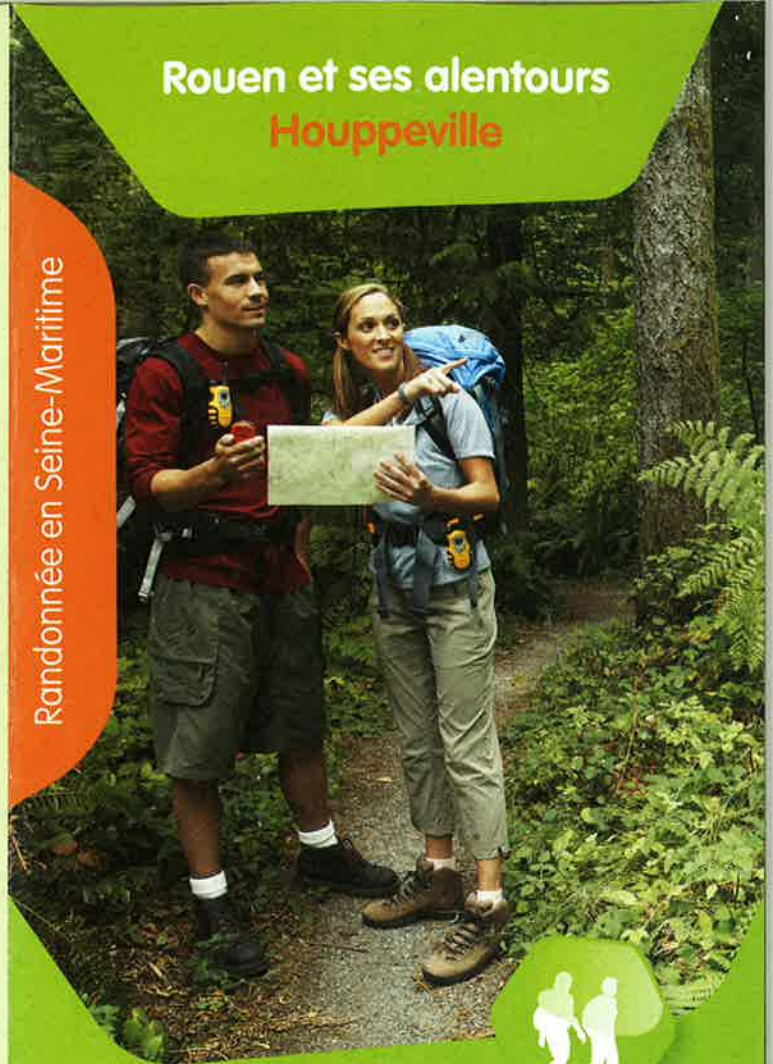


Document réalisé par la Direction Communication de la CREA, avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime et de l'ONF.

Les informations sont collectées avec soin et aux meilleures sources. Elles peuvent varier avec le temps et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la CREA.

Rouen et ses alentours Houppeville

Randonnée en Seine-Maritime



RANDONNÉE À PIED

Départ : Houppeville

Circuit le Val Allard 5

4 km - 1 h 30 environ

Difficulté



Toutes les couleurs
de la Normandie



Circuit 5

Le Val Allard

4 km - 1 h 30 environ

Départ : Houpeville

Parking du Val Allard

Avis du randonneur

Ce parcours est accessible à tous, sans difficulté majeure. Il vous permettra de découvrir les charmes de la forêt domaniale Verte, et notamment le sentier du Val Allard, lieu de quiétude et de tranquillité.

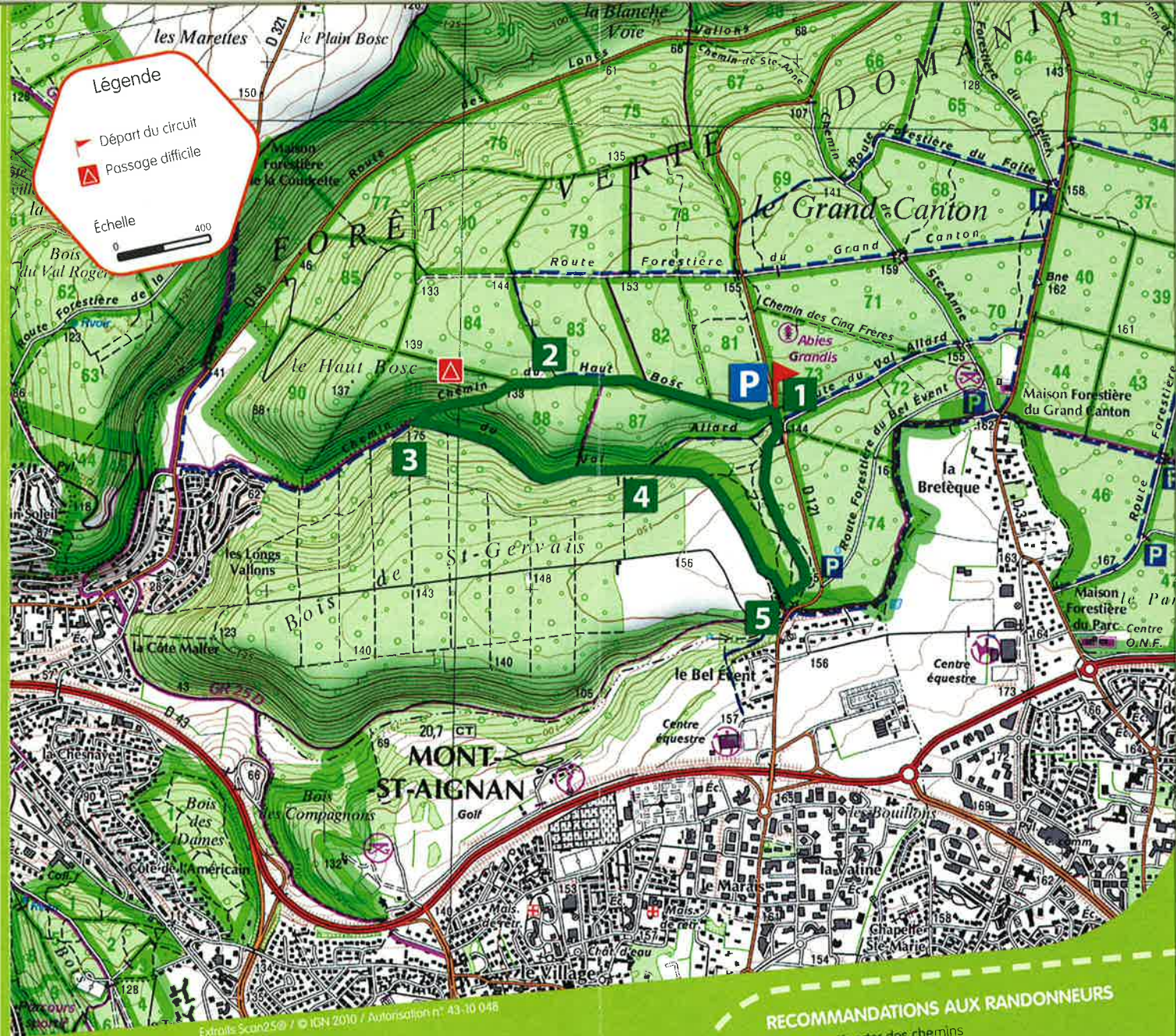
1 Quittez le parking situé le long de la RD121 et franchir la barrière ONF. Engagez vous ensuite sur le chemin du Haut Bosc qui monte légèrement. Poursuivez ensuite ce sentier qui offre une ouverture paysagère sur le Val Allard (parcelles forestières 87 et 88).

2 En arrivant à la limite des parcelles forestières 83 et 84, vous trouverez sur votre droite une zone enherbée. Poursuivez tout droit le sentier qui commence à cet endroit à descendre. À l'intersection suivante, parcelle forestière 89, prenez le sentier de gauche qui descend plus fortement.

3 En bas de ce sentier, vous allez rejoindre le chemin du Val Allard. Tournez à gauche et engagez-vous dans le sentier qui remonte. Vous vous trouverez à la limite de la forêt domaniale et d'une forêt privée (Bois de Saint-Gervais). Poursuivez le long de ce sentier qui monte régulièrement, en fond de vallon.

4 En arrivant à une intersection, quittez le chemin du Val Allard et empruntez le petit sentier qui monte dans la parcelle forestière 86. Poursuivez ensuite votre parcours sur ce sentier. Celui-ci débouche sur une lisière forestière qui ouvre un paysage de prairie. Vous pourrez, tout en cheminant, observer les arbres situés le long de la prairie, dont le développement des branches en direction de la lumière est très marqué.


5 En arrivant à la limite sud de la lisière, tournez à gauche, et engagez-vous dans le sentier qui pénètre au cœur de la parcelle forestière 86. Poursuivez votre route sans quitter ce sentier. Il vous permettra de découvrir des arbres centenaires. Celui-ci vous ramène doucement en direction du parking, point de départ de votre promenade.



BALISAGE DU CIRCUIT

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- ✕ Mauvaise direction

Pour trouver son chemin

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur verte.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées